



Centrales solaires: plus aucune raison d'hésiter !

CETTE ANNÉE S'ANNONCE SOUS LES MEILLEURS AUSPICES POUR LE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE POUR TOUS LES HABITANTS DU CANTON DE GENÈVE ! EN EFFET, AFIN D'AGIR POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, LES SIG (SERVICES INDUSTRIELS GENEVOIS) OFFRENT UNE OPPORTUNITÉ UNIQUE ET LIMITÉE EN CE DÉBUT D'ANNÉE, À SAISIR TRÈS RAPIDEMENT ! UNE PRIME INÉDITE POUR TOUTE NOUVELLE INSTALLATION D'UNE PUISSANCE ALLANT JUSQU'À 30 KWC (ENVIRON 180 M²) ET MISE EN SERVICE EN 2021.

Entretien avec :

MUHAMMED CETIN,
RESPONSABLE DU
BUREAU D'ÉTUDES
CHEZ PRIMEENERGY
TECHNICS SA



Quels sont les bénéfices réels de l'implantation d'une centrale solaire ?

Les avantages d'une centrale solaire photovoltaïque sont multiples : d'un point de vue environnemental, une installation solaire permet la production d'une électricité propre, sans émission polluante de CO₂, à partir d'une source d'énergie renouvelable, respectueuse de l'environnement et à disposition de tous : le soleil. L'impact économique est également important : le courant produit sera consommé de suite, réduisant ainsi la facture d'électricité ; quant au surplus, il sera revendu au distributeur de réseau (les SIG sur le canton de Genève) à un tarif avantageux. La Confédération ayant pris des engagements pour sortir du nucléaire afin de favoriser le développement des énergies renouvelables, des subventions fédérales (représentant entre 20 et 25 % du prix de la centrale solaire) sont octroyées pour chaque installation. Certaines communes offrent des subventions supplémentaires. Quant aux SIG (Services industriels genevois), ils proposent actuellement une Prime solaire inédite, équivalent à la moitié de la prime fédérale (appelée Rétribution unique). Les subventions, le taux annuel d'ensoleillement et le tarif de rachat de l'électricité permettent une prévision concrète, à long terme (20-25 ans), sur l'investissement, l'amortissement et le rendement. Par ailleurs, équiper sa maison ou son bâtiment d'une installation photovoltaïque en augmente la valeur !

Y a-t-il des restrictions particulières en matière d'installation sur les toits dans le Canton ?

À Genève, il existe des restrictions particulières sur certains secteurs et ensembles protégés. Dans ce cas-là, l'installation d'une centrale solaire peut être réalisée uniquement en prenant en considération certains critères. Le degré d'exposition aux vues de constructions environnantes reste primordial. Il est judicieux le cas échéant d'étudier la possibilité d'exploiter les annexes (garages, appentis, etc.) plutôt que le bâtiment principal. Le rendu final doit être visuellement harmonieux, en termes de forme, de couleur, de matériaux, etc. Des travaux dans de telles conditions doivent impérativement être effectués avec une société possédant l'expérience et les qualifications nécessaires afin de respecter les normes fixées par les communes pour les zones protégées.

Concernant la prime, y a-t-il des critères particuliers d'éligibilité ?

Depuis le début de l'année, les SIG offrent une Prime solaire inédite pour toute installation solaire photovoltaïque située sur le canton de Genève, dotée d'une puissance allant jusqu'à 30 kilowatts-crête (kWc) et mise en service avant fin 2021. Le but de cette prime spéciale est de développer la production de l'électricité de source renouvelable sur le canton, mais son attribution est tout de même soumise à des critères d'éligibilité stricts et précis : l'installateur doit être certifié « partenaire SIG-éco21 » ; quant à l'installation, elle doit être certifiée par un auditeur accrédité par l'organisme fédéral Pronovo. La puissance minimale requise pour les modules photovoltaïques est de 330 watts-crête (Wc) et la centrale doit permettre d'autoconsommer l'énergie produite. Pour rappel, cette prime équivaut à 50 % du montant de la subvention fédérale (PRU – Petite rétribution unique) et son attribution se déroule sous le principe du « premier venu, premier servi » dans la limite du budget disponible.



Quelle est la durée moyenne des travaux pour l'installation d'une centrale sur une maison individuelle de taille moyenne ?

Sur le canton de Genève, les normes de sécurité sont beaucoup plus élevées que chez nos voisins vaudois. La mise en place d'un échafaudage est requise pour toute réalisation de centrale solaire, afin d'assurer le déroulement du chantier dans les meilleures conditions. Pour une maison individuelle de taille moyenne, il faut compter entre 2 et 5 jours de chantier, selon le type d'installation (intégrée en remplacement des tuiles, ou ajoutée), la toiture (plate ou inclinée), etc.

